

Traitement d'un événement à travers la presse locale

La dernière exécution publique à Belfort, Antonio POZZI, 6 octobre 1905

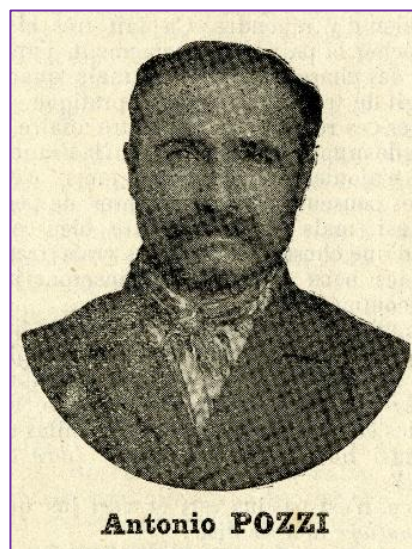
Le 18 septembre 1981, l'Assemblée nationale votait à une large majorité l'abolition de la peine de mort en France. La dernière exécution capitale dans le Territoire avait eu lieu le 6 octobre 1905.

L'affaire...

Dans la nuit du 14 décembre 1904, à Chaux, l'aubergiste buraliste Phelpin et son épouse sont agressés par deux individus. Mme Phelpin tente de crier, elle reçoit alors un coup de couteau mortel à la gorge. Les deux individus après avoir maîtrisé le mari, s'emparent de 1000 francs or et disparaissent.

L'enquête progresse assez rapidement, dès le 21 décembre sept individus qui dépensent sans compter de l'argent sont interpellés et interrogés, dont deux Italiens. M. Phelpin reconnaît l'un d'eux : Biava. Un troisième Italien est arrêté. Son identité réelle, Antonio Pozzi, n'est certaine que mi-janvier. L'enquête a permis d'établir les responsabilités. Pozzi, arrivé en France le 30 novembre est entré dans la maison Phelpin avec Biava, et c'est Pozzi qui a donné le coup fatal.

Faute de cour d'assises à Belfort, c'est à Vesoul que le procès se déroule début août 1905. Le procureur réclame la peine de mort contre Biava et Pozzi pour vol et meurtre avec préméditation. Les avocats Morel et Touvet tentent de démontrer que si le vol a été prémédité, la mort de Mme Phelpin est un accident. Cela emporte la conviction des jurés et après une heure de délibération, Biava est condamné aux travaux forcés à perpétuité, Pozzi condamné à mort. Son pourvoi en cassation est rejeté en septembre.



Journal L'Alsace ADTB Pr 3a

[illegible]

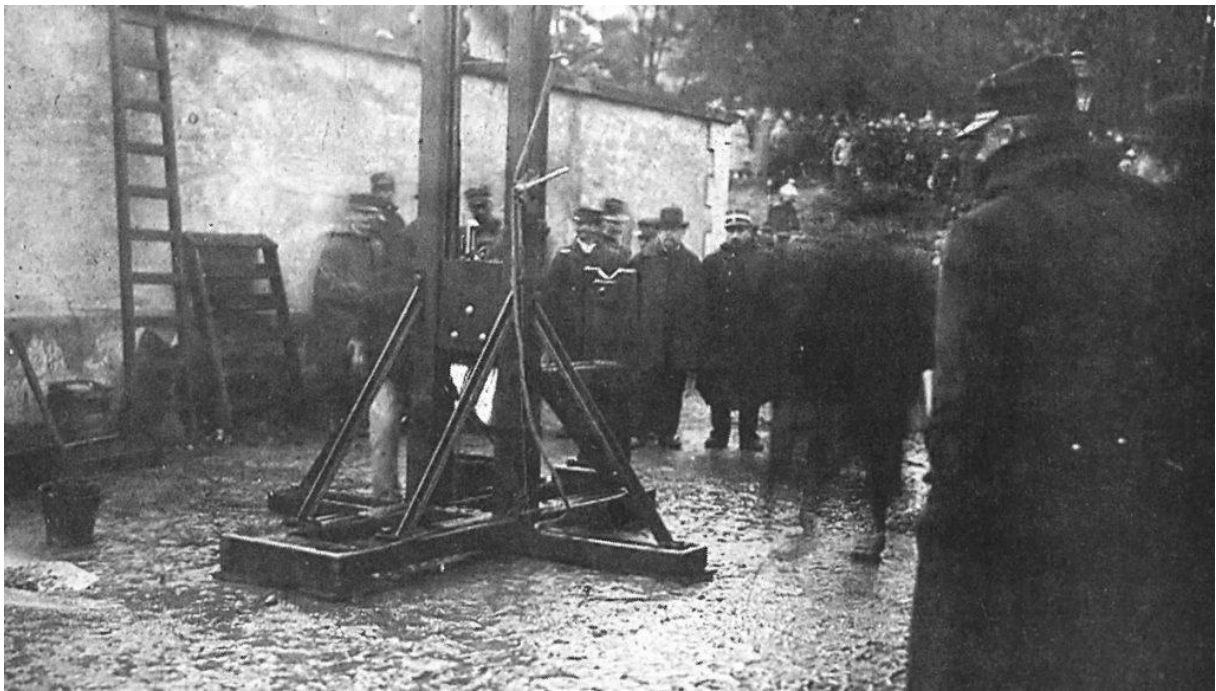
Registre d'écrou, ADTB, 2y240

Il n'y avait pas de guillotine à Belfort. Le 5 octobre 1905, « les bois de justice » sont donc arrivés par le train en provenance de Paris tout comme l'exécuteur des hautes œuvres, Anatole Deibler, issu d'une lignée de bourreaux. Pour permettre une certaine publicité, le lieu de l'exécution publique est choisi à l'angle de l'avenue Foch et de l'avenue Sarrail (actuel emplacement du square des Anciens Combattants d'Afrique du Nord). Dès 2 heures du matin, une foule évaluée à 5000 personnes se bouscule déjà sur les talus de la fortification pour avoir la meilleure vue, 400 soldats et gendarmes ont été réquisitionnés pour assurer la sécurité. A 2h40 la machine est montée par les assistants du bourreau. A 4h30, le 6 octobre, dans la prison, Antonio Pozzi est réveillé, il se confesse et entend pieusement la messe, puis prend un consistant repas. Les récits dans la presse de sa sortie de prison à 5h25 divergent fortement. « La Croix de Belfort » relate les cris de la foule et la dignité de condamné, « l'Alsace » a vu au contraire un condamné insolent, insultant en italien la foule qui crie « à mort ». Sur l'échafaud, Pozzi assure qu'il est prêt à payer sa dette. Il est plaqué sur la machine, un bruit mat et la tête roule dans le panier. Les restes mortuaires sont conduits au cimetière de Brasse.

A savoir

Antonio Pozzi mit à profit les semaines qui précèdent son exécution pour rédiger ses mémoires, où il revient sur son enfance difficile en Italie et la dérive qui l'a conduit jusqu'au crime. Le journal « La Croix de Belfort » publia ce récit dans ses numéros d'octobre et novembre 1905.

Jean-Christophe Tamborini



*« Démontage » de la guillotine : l'assemblage ayant eu lieu vers 2 heures du matin, l'exécution à 5h30, les conditions n'étaient alors pas propices à cette prise de vue.
(Christophe Grudler, *Belfort au fil du temps*, éditions Grudler, 2012)*

[À Belfort, la dernière exécution capitale remonte à 1905](#)

Les sources

- Dossier Pozzi : ADTB, 5J 27/7
- La presse locale

L'Alsace, ADTB, Pr3a



Le journal *L'Alsace* est fondé en 1903 par Armand Viellard (1842-1905), maître de forges, maire de Morvillars (1871-1905) et député. Son titre est choisi comme un symbole, le Territoire étant alors tout ce qu'il reste de l'Alsace française mais également comme un espoir. Il paraît du 12 décembre 1903 au 14 octobre 1933. D'abord bihebdomadaire, avec des tirages les mercredi et samedi, il devient quotidien à partir du 14 juin 1911. En 1933, il fusionne avec *La Dépêche républicaine* pour devenir *La République de l'Est*. L'objectif affiché alors est de former un grand quotidien régional de Franche-Comté, Belfort et Haute-Alsace. *La République de l'Est* paraît pour la première fois le 15 octobre 1933.

Ce journal est de tendance nationaliste, conservatrice et catholique. Il est qualifié par ses détracteurs de « journal réactionnaire plus tourné vers le passé que vers l'avenir ».

La Frontière, ADTB, 4J3a



« *La Frontière*, journal républicain du Territoire de Belfort » est fondé en avril 1882. Sa création fait suite à la victoire du républicain, le Docteur Louis Fréry (1846-1891) aux élections législatives du 21 août 1881. Celui-ci souhaite se doter d'un organe d'expression, comme en avaient déjà d'autres tendances politiques « qui serait le champion des intérêts de la démocratie belfortaine » (*La Frontière*, éditorial du 18 mai 1882).

Il impulse donc la création du journal dont les membres fondateurs sont : Charles Keller, ingénieur civil ; Nicolas Simon, pharmacien et maire de la ville de Belfort ; Jean Lauxerrois, négociant ; Emile Schmitt, brasseur ; Joseph Joachim, négociant ; Abel Cusin, négociant et Hippolyte Lefranc, négociant.

Ce journal républicain est l'organe d'expression du parti radical socialiste du Territoire de Belfort. Son destin se confond avec celui du parti. La Frontière est le creuset où s'élabore la politique radicale. Presse d'opinion, elle est l'adversaire traditionnel d'un autre journal local important L'Alsace. D'ailleurs certains articles se répondent d'un titre à l'autre.

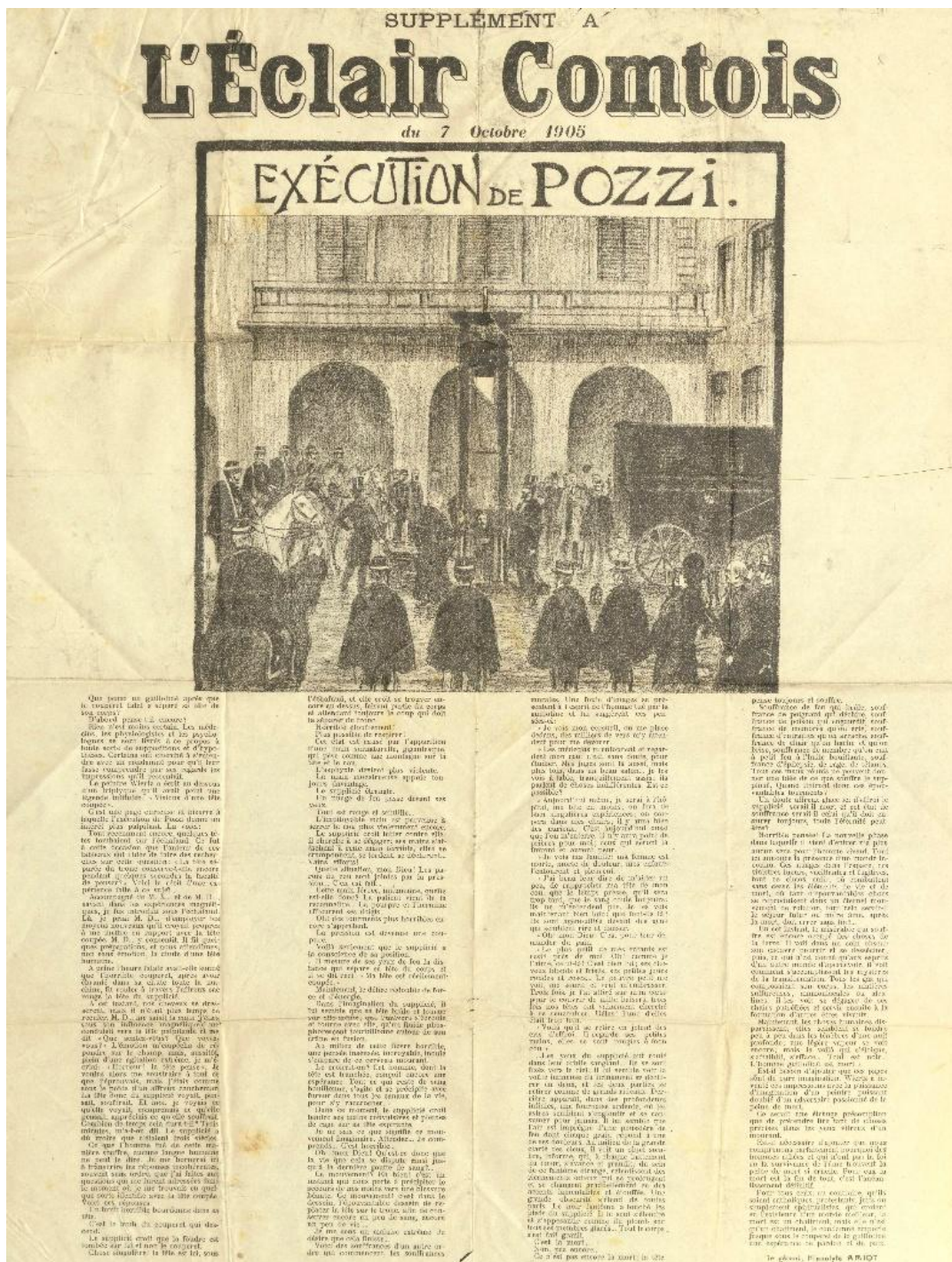
L'éditorial du 18 mai 1882 explique comment son titre a été choisi : ce « n'est pas banalement et simplement une expression géographique ; ce mot veut dire encore que nous serons les amis unis de cœur et d'intérêts avec nos bons voisins de l'Alsace et de la Suisse. » (*La Frontière*, éditorial du 18 mai 1882). Il paraît du 18 mai 1882 au 1^{er} mai 1942 (n°6438), le plus souvent de manière bi-hebdomadaire. Les jours de parution ont quant à eux changés au fil du temps. Toutefois à certaines périodes, il paraît quotidiennement, par exemple du 06/08/1914 à la fin du mois de septembre 1915. Le journal connaît régulièrement la censure durant la Première Guerre mondiale. Les Archives départementales ont la chance de conserver également une collection avant son passage devant le bureau de la censure du gouverneur militaire.

Le 26 février 1921 son tirage s'élève à 13 570 exemplaires. *La Frontière* est alors le journal le plus important qui s'imprime à Belfort et également le plus lu dans la ville. Cette situation privilégiée s'explique par l'histoire du radicalisme local. L'essentiel des luttes politiques sous la III^e République opposent les radicaux socialistes fortement implantés dans le milieu urbain aux représentants de la droite qui s'appuient davantage sur les campagnes. La parution de *La Frontière* s'achève le 1^{er} mai 1942, suite à une mise en demeure des autorités allemandes. La guerre terminée, *La Frontière*, malgré une neutralité complète adoptée depuis juin 1940, n'est pas autorisée à reparaître car elle a continué à être publiée sous l'Occupation. Après-guerre, le parti radical lance le 28 novembre 1944, un nouveau journal, *Quand même*. Une nouvelle société se forme autour de Pierre Dreyfus Schmitt pour son exploitation.

La Croix de Belfort, ADTB, 4J2

16 ^e ANNÉE. — N° 821.		DIEU ET LA FRANCE		DIMANCHE 15 OCTOBRE 1905.	
La Croix de Belfort PARAISANT LE DIMANCHE					
Le Numéro 5 Centimes	ABONNEMENTS La Croix de Belfort Belfort et Départements limitrophes... Un an 2 fr. 60 Autres Départements... » 3 — 50 Étranger... » 5 — 00 L'envoi du Journal se continue d'office à moins d'avis contraire.	ADMINISTRATION ET RÉDACTION LIBRAIRIE PAUL PÉLOT Rue de la Porte-neuve, 22 ANNONCES, la ligne... 0,25 RÉCLAMES, la ligne... 0,50 Les titres comptent pour la place qu'ils occupent. — On traite à forfait pour les annonces d'une certaine durée.	ABONNEMENTS Le Journal de Belfort Belfort et Départements limitrophes... Un an 2 fr. 00 Autres Départements... » 3 — 00 Étranger... » 4 — 50 Toute demande de renseignements concernant les annonces doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse.	Le Numéro 5 Centimes	
LES MÉMOIRES DE POZZI Nous publions aujourd'hui une première partie des <i>Mémoires d'un condamné à mort</i>, écrites par Antonio Pozzi, entre le 40^e et le 52^e jour de sa détention à Belfort. L'écrit en entier comprend 33 feuillets : le premier volume, composé d'une introduction et de 7 chapitres, est complètement achevé.					

Supplément du journal national *La Croix* ; le 1^{er} numéro paraît le 2 février 1890, édité par Paul Pélot. Il revendique son attachement catholique « Dieu et la France » ; pourtant, il se rapproche de la droite après 1914.



Quotidien de la presse régionale de tendance de droite nationaliste au ton polémique et violent ; caractérisé par un nationalisme exacerbé et une xénophobie outrancière ; absorbé en 1939 par la République de l'Est.

Prolongement possible en EMC :

L'abolition de la peine de mort / Badinter / Etat de droit

[illegible]

Ouverture des portes à 7 h. 30.
Lever du rideau à 7 h. 45.

On peut se procurer des billets à l'entrée du patronage, chez M. Baillet, libraire, faubourg des Vosges, chez M. l'évêque, libraire, en ville et chez M. Kammerlocher, rue de Strasbourg, 28.

Prix des billets : 0,25, 0,50 et 0,75.

Ouverture d'une Bibliothèque Paroissiale

Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'une bibliothèque vient de se constituer à la paroisse Saint-Christophe. Elle comprend un grand nombre de romans nouveaux, d'ouvrages d'histoire et de philosophie, le rayon des questions sociales et religieuses est particulièrement intéressant.

La bibliothèque paroissiale est installée au 3^e étage de la maison des casernes, Rue de l'Hôpital. Elle sera ouverte le dimanche de 10 heures 1/2 à midi, et le jeudi de 1 à 3 heures de l'après-midi, à partir de demain 8 octobre. Le prix de l'abonnement est fixé à 5 francs par an, ou à 0 fr. 95 par semaine et par volume.

Toutes les nouveautés intéressantes se trouveront, au fur et à mesure de leur apparition, à la bibliothèque paroissiale.

Nous sommes certains que cette innovation, qui répond vraiment à une nécessité de la population catholique de Belfort, aura un grand succès qui permettra à la bibliothèque de s'enrichir et de satisfaire de plus en plus ses lecteurs.

L'Exécution de Pozzi

Après soixante-deux jours de détention, l'assassin de Chaux a expié son sang le meurtre de Mme Phelipin : c'est vendredi matin, dès la première heure, que justice a été faite.

La nouvelle à Belfort

C'est par les journaux de Besançon dont les dépêches de la dernière heure annonçaient le départ des bois de justice pour Belfort, que la nouvelle du rejet du recours en grâce fut connue dans notre ville ; elle se répandit comme une traînée de poudre dans tout le Territoire, et produisit dans la population une très vive émotion.

Jeddi matin, arriva à 6 heures du matin, M. Anatole Deibler, exécuteur des hautes œuvres, accompagné de ses trois aides. Ils sont descendus à l'Hôtel de Paris. Quant aux bois de justice, annoncés pour 9 heures 40, ils n'arrivèrent qu'au train de 1 h. 24 de l'après-midi. L'instrument du supplice est renfermé dans un fourgon noir, placé sur un wagon plat qui suivait immédiatement le tender.

Le wagon-plat fut garé sur la première voie du côté de l'avenue de la Gare où il demoura toute la journée.

L'emplacement désigné par le maire de Belfort, à savoir le triangle compris entre la route nationale N° 19 et l'avenue de l'Arsenal, vis-à-vis de M. Deibler, ne lui fut point tout d'abord, il préférait la Rue des Boucheries, plus proche de la maison d'arrêt ; finalement il se rallia à la décision municipale.

La dernière visite

Ce fut dans l'après-midi de jeudi que le condamné reçut la dernière visite de ses amis et de ses parents.

Naturellement, pendant les deux heures environ que dura leur entretien, ces derniers l'encourageaient à espérer, et ne pouvaient rien lui laisser paraître de l'émotion qui les étreignait.

Pozzi cependant était fort inquiet : il s'étonnait de la lenteur des événements ; anxieusement, il demandait quels jours de la semaine on exécutait du présumé ; puis, comme si un pressentiment le tourmentait, il fit à ses visiteurs ses dernières recommandations, les priant d'envoyer ses habits à sa sœur qui habite l'Italie ; il remercia vivement M. l'abbé Rémond et M. Marx de tout ce qu'ils avaient fait pour lui ; il les pressa de publier ses mémoires avec sa photographie, afin que sa trêve soit une leçon pour tous.

Les préparatifs de l'exécution

La nuit de jeudi à vendredi offrit de bien attristants spectacles : dans les rues, notamment aux alentours de la prison, c'étaient des cris et des chants. Sur le lieu de l'exécution, certaines gens se tenaient depuis 9 heures du soir.

Dès 1 heure, une foule déjà considérable se pressait aux abords de la place, notamment sur le talus qui domine la route. Les troupes arrivèrent : 400 hommes d'infanterie appartenant au 35^e et au 42^e de ligne, un escadron du 13^e dragons et la compagnie des ouvriers de l'artillerie organisant le service d'ordre tout autour de ce grand triangle.

Deux compagnies d'infanterie et un escadron de dragons sont tenus en réserve au quartier Vauban. La police et la gendarmerie renforcent les cordons de troupes, quant au cimetière, il fut toute la nuit surveillé par les gardes champêtres.

Cependant que la foule augmente, le fourgon noir est, vers 2 heures 30, descendu de son plateau et attelé d'un cheval, il est dirigé vers le lieu du supplice et traverse au trot le faubourg de France, le Pont Carrot et le Quai Vauban. Il est 2 heures 40 quand M. Deibler et ses trois aides déchargent contre le mur du quartier Vauban, à quelques mètres de l'avenue de l'Arsenal, les pièces de la sinistre machine. Cette besogne s'accomplit, à la lueur des lanternes, en silence, automatiquement. Bientôt les deux montants sont élevés : on pose le coupeur triangulaire ; M. Deibler le fait fonctionner pour essayer. En une heure, la guillotine est montée.

Sous la pluie intermittente, la foule augmente de minute en minute : non seulement les gens du Territoire, mais beaucoup d'habitants du Territoire et même des départements, couvrent tous les abords de la place. Les arbres des alentours servent d'abri et d'observation à de nombreux curieux. Les soldats de service ont peine à contenir cette mer humaine de près de 10.000 têtes. Leur courage est très sévère ; nul ne peut pénétrer sur le terrain s'il n'est porteur d'un coupe-fil en règle. Un grand nombre de journalistes de la région et de Paris assistent de près à l'établissement de la guillotine.

Vers 4 heures 1/2, un vieillard qui s'appuie sur une canne et est conduit par un jeune homme, s'approche de l'instrument du supplice ; il le regarde avec curiosité, en examinant les détails et le mécanisme, il se retire en disant : « Enfin ! ma pauvre femme, tu vas être vengée. C'est M. Phelipin, le veuf de la victime de Pozzi, qui a tenu à assister de près à l'exécution du criminel. »

Vers ce même moment, les banquettes du fourgon sont abaissées ; les bourgeois y pénètrent, M. Deibler s'assoit auprès du cocher, et la lourde voiture s'arrahme du côté de la maison d'arrêt.

Peu à peu le jour vient. La foule est tantôt calme, tantôt bruyante et méchante.

Le réveil du condamné

Pendant ce temps, les personnes chargées de réveiller Pozzi, se réunissent au Parquet : ce sont MM. Krug-Bass, procureur de la République, Aupiais, substitut, Hossion, juge d'instruction. Patron, juge suppléant, Schœdlin, attaché au parquet, Canitrol, commis greffier du tribunal de première instance, l'abbé P. Rémond, auq- uel de la prison et M. Marx, délégué de M. Morel, défendeur du condamné, sont accompagnés du procureur et du greffier de Vassoul. A eux se sont joints — nous ignorons en vertu de quelle inexplicable faveur — les reporters de trois journaux dont on devine les attaches politiques.

Ce cortège, précédé de plusieurs gendarmes pénètre dans la prison. Au bruit qu'ils font dans le couloir, Pozzi, qui ne dormait point et était déjà mal-vêtu, se dresse sur son séant. M. Krug-Bass s'avance alors et lui dit : « Pozzi, votre recours en grâce a été rejeté par M. le Président de la République. Le moment est arrivé de payer votre dette à la société. Ayez du courage. — Eh bien ! je paierai, dit fermement le condamné, sans sourcilier à l'annonce de son sort affreux. »

Aussitôt, s'étant levé, il tira de sa poche quelques papiers qu'il remit au procureur ; c'étaient, entre autres, une lettre pour sa mère qu'il avait écrite la veille encore et une déclaration établissant que son co-accusé Beveglioni était absolument innocent de toute participation au crime de Chaux.

Et comme toutes les personnes présentes étaient là, muettes d'émotion, étouffées d'un tel courage, il leur dit en plaisantant : « Comment ? vous ne me dites rien ? Pourquoi ? Il n'y a que moi qui parle. Je n'ai pas peur : j'ai du courage. »

« D'ailleurs, ajouta-t-il j'étais depuis hier soir sûr de mon affaire : on a fait tant de bruit en ville, j'entendais les chevaux des soldats devant la prison : ainsi ai-je pu dormir ; j'ai passé une grande partie de la nuit à prier mon chapelain. »

M. Krug-Bass lui demanda s'il n'avait aucune déclaration à faire. Pozzi répondit que son intention était de prononcer quelques paroles, avant de mourir ; il voulait supplier les enfants de ne pas se laisser entraîner par les mauvaises exemples et les mauvaises compagnies qui, suivant un proverbe italien qu'il aimait à répéter, conduisent à la potence ; puis s'adressant aux parents, il leur rappela qu'ils devaient élever leurs enfants avec plus de soin et pour mieux réussir, de leur donner de solides principes religieux. « Je ne sais pas bien le français, ajouta-t-il mais, mais je dirai comme je pourrai. A neuf ans, moi, j'ai été gagner ma vie, sans famille, moi, pauvre diable ! »

Il commanda alors son déjeuner : il veut du poulet, une olette de mouton, du vin et du rhum.

Puis il manifesta le désir de se trouver seul avec l'aumônier. Les personnes présentes se retirèrent, et, pour la deuxième fois depuis sa détention, il contempla les fastes et en demanda le pardon du ciel.

Il se rendit ensuite à la chapelle de la prison pour assister à la Sainte-Messe, avec les magistrats.

La Sainte-Messe

Il entra dans le lieu saint, plein de recueillement et de dévotion. Avec une grande piété, il suivit dans son livre les prières de la messe et récit les actes avant et après la Communion. Avant qu'il ne s'avance pour recevoir le corps adorable de Celui qui souffrit, l'aumônier lui adressa quelques paroles d'exhortation ; puis s'étant agenouillé au pied de l'autel, il reçut très dévotement son viatique.

Le déjeuner

Après son action de grâces, toujours réjoui et plein d'un héroïque courage qui ne se démentit pas une seconde jusqu'au suprême moment, Pozzi rentra dans sa cellule et mangea de bon appétit un menu copieux ; il fit honneur au poulet et à la côtelette ; M. Marx lui versait à boire, et lui, absorbait en plaisantant cinq verres de vin et deux petits verres de rhum. Il ne cessait de causer, s'étonnant qu'il fût obligé de consoler les personnes présentes, plus étonnées que lui-même.

Lorsqu'on lui dit : « Courage, Pozzi ! n'ayez pas peur ! » il répondait : « J'ai du courage, j'en aurais tant qu'il en faudrait. D'ailleurs, répétait-il pourquoi me révo- ter ? J'ai tué, je dois être tué. J'ai commis un crime, il me faut l'expiation. Je suis condamné justement, je n'ai rien à réclamer. »

Il eut des mots aimables pour toutes les personnes qui s'étaient intéressées à son sort ; il ne pouvait assez dire à l'aumônier et à M. Marx toute sa reconnaissance pour l'appui moral et l'assistance matérielle qu'il lui avait prodigués.

A M. le procureur, il dit en souriant, lui montrant le gardien qui avait été son compagnon de tous les instants de sa détention : « Voilà 62 jours qu'il vit avec moi ; il a beaucoup souffert, il mérite une bonne récompense ! » puis il distribua aux gardiens de la prison les paquets de tabac qui lui restaient.

La dernière toilette

Pozzi quitta sa cellule pour se rendre à la salle du greffe. C'est là que les bourgeois attendaient pour lui faire sa dernière toilette ; il présente lui-même ses mains pour qu'on les lui lave. Comme ses cheveux avaient été coupés il y a quelques jours, la toilette consistait seulement à échanger le col de la chemise. En coupant le linge, les bourgeois voulurent lui ôter son scapulaire. Pozzi se mit à pleurer, et les opérateurs, qui le firent observer les opérateurs.

C'est juste, répondit-il, quand la tête est tombée, il n'y a plus rien pour la retenir. « Et, sur sa demande, on lui attacha le pieux emblème autour du bras. »

Il but une dernière gorgée de rhum. — En route, dit l'un des bourgeois.

Le trajet

Pozzi sortit de la prison, les mains liées derrière le dos ; il pénétra dans le fourgon, où montèrent également M. l'abbé Raymond et M. Marx.

Le fourgon était escorté de quatre gendarmes à cheval, commandés par le capitaine de gendarmerie M. Bonnel. Les magistrats précédèrent le cortège qui s'avance au pas.

Pozzi demanda à M. Marx une cigarette qu'il fuma jusqu'à son arrivée au lieu de l'exécution. A ce moment, une femme parait à une fenêtre de l'Hôtel de Ville : elle lance un quolibet au condamné ; les magistrats indignés lèvent la tête ; la tête s'était retirée.

Le long de la route, Pozzi continuait à s'entretenir avec ses compagnons, qu'il ne pouvait se lasser de remercier pour leur bonté et leur dévouement.

Au dehors, la foule poussait des cris de mort.

L'exécution

Le jour est à peu près complètement venu quand le fourgon pénètre sur le lieu de l'exécution à 5 heures 25. Il s'arrête à quelques mètres de la guillotine. M. Marx en descend, puis M. l'abbé Rémond, tous deux en silence, et enfin Pozzi.

Dès qu'il apparaît, les hurlements sauvages et les vociférations redoublent. Cette barbare attitude de l'immense masse rend Pozzi furieux ; il se retourne vers la foule, et jettant sur elle un coup d'œil circulaire, il lui lance une grande insulte. Renouant à se faire entendre au milieu d'un bruit si lugubre, il marche courageusement à l'échafaud, le regardant fixement ; il s'arrête, disant qu'il ira bien seul à la mort ; il se place devant la planche qui bascule ; sa tête est engagée sous la lunette ; en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, M. Deibler assujettit bien la tête dans la lu-

nette, presse la dédic ; un bruit sec et lourd se fait entendre, c'est la lame triangulaire qui tombe et rebondit, un jet de sang, la tête roule dans une caisse et le corps bascule dans le panier.

Aussitôt le panier où l'on a aussi déposé la tête est transporté dans le fourgon. M. Deibler et M. l'abbé Rémond accompagnent le cadavre jusqu'au cimetière, où a lieu l'inhumation.

La mise en bière s'est effectuée à Brasse ; la tête est déposée sur les pieds ; on porte le corps tout au fond du cimetière. M. l'abbé Rémond dit pour celui qu'avait la grâce de Dieu, il a souffert en ces effroyables moments, les suprêmes prières, et la tombe se referme sur l'assassin de Chaux.

M. Deibler a affirmé qu'il n'avait jamais vu un condamné à mort aussi courageusement résigné, aussi maître de lui-même.

Immédiatement après l'inhumation, le fourgon est revenu au lieu du supplice, où les aides achevaient de nettoyer les instruments emanglés et de couvrir de sable, l'emplacement de l'exécution.

La foule continue longtemps à stationner ; ceux qui pendant leurs longues heures d'attente, n'ont absolument rien vu, veulent au moins apercevoir de loin la lugubre machine.

Peu à peu, le peuple s'écoule, tandis que les pièces de la guillotine sont une à une démontées et remises en leur place dans le fourgon.

Les bois de justice sont repartis dans la journée pour leur banque de la rue de la Folie Regnaud à Paris.

AVIS

Nous avons l'honneur d'informer nos abonnés par la poste (France et Alsace) que nous ferons rembourser le montant de leur abonnement dans le courant de la première quinzaine d'Octobre.

SUCCÈS ÉTERNEL

L'actualité donne,
Chaque jour, du nouveau ;
Mais le succès, Congo,
Jamais ne s'abandonne.
Un journaliste, à Vevey Vaincier.

BELFORT

La Cérémonie Patriotique du Cimetière des Mobiles. — L'annuel cortège des sociétés belfortaines et des délégations des anciens défenseurs de Belfort a accompli, dimanche dernier, son pèlerinage patriotique au Cimetière des Mobiles.

Le défilé à travers les rues fut très impressionnant ; les fanfares jouaient à tour de rôle des morceaux que quelques-uns des marcheurs plus guerriers que fanfares, des marches plus guerrières que fanfares. Le seul moment vraiment émouvant de la cérémonie fut lorsque les vieux défenseurs de notre ville prononcèrent d'une voix émue leurs patriotiques discours sur la tombe de leurs anciens compagnons d'armes. M. Schneider et surtout M. Schmitt, administrateur, ont dit des paroles très patriotiques, auxquelles nous ajoutons petit à petit.

Les théories antil-militaristes et internationalistes ont été sévèrement condamnées.

Le soir au lieu, à l'ancien marché couvert, un banquet auquel assistèrent les autorités et les membres des sociétés patriotiques. Il est triste de constater — et cela donne malgré tout des doutes sur la sincérité de ses discours — que M. Schneider ait jugé à propos de réputer avec insistance, et comme s'il était à un banquet de l'Union Démocratique, qu'il n'était qu'un serviteur modeste et désintéressé de la République et qu'il n'aurait jusqu'à sa vie pour la Démocratie.

M. Schneider ne peut-il donc pas ouvrir la bouche sans parler de lui ? Tout est réclame, à ses yeux, pour sa pauvre inséparable personne.

Cet étrange monstre a vraiment peu le sens des circonstances et le sentiment des convenances.

Ecole militaire de Saint-Cyr. — Dans la liste des élèves admis cette année à l'école militaire de Saint-Cyr, nous lisons avec plaisir le nom de M. André Garteiser, fils du sympathique maître d'hôtel, classé 2^e sur 271 admis.

Nous sommes heureux de présenter à notre jeune compatriote nos sincères félicitations pour ce magnifique succès.

Chapelets Croisiers. — Nous lisons pas nos morts. — Comme tous les ans, un religieux de l'ordre des Pères Croisiers se trouvera à Capdenac, vers les premiers jours du mois de novembre et appliquera aux chapelets la précieuse indulgence de 500 jours pour chaque Pater et Ave.

S'adresser immédiatement à M. le Curé de Capdenac (Aveyron).

Problématique : un événement est-il traité sous le même angle (point de vue) quelle que soit l'organe de presse ?

Titre de l'article			
Nom du journal			
Propriétaire (s) ou fondateur du journal			
Date de l'article			
Auteur de l'article			
L'article est-il accompagné d'une illustration ; si c'est le cas, précisez sa nature.			
Dans quelle page du journal figure cet article ? Place et taille de l'article.			
Genre journalistique (Reportage, enquête, critique...)			
A qui s'adresse cet article ?			

De quoi parle l'article ?			
De qui parle-t-on dans l'article ?			
Où les faits décrits se sont-ils passés ?			
Quand se sont déroulés les faits ?			
Quelle est la cause de cet événement ?			
Quelle est l'intention de l'auteur de l'article (informer, convaincre, distraire...) ?			
Quel est le point de vue de cet article ? Relevez des mots ou expressions qui aident à le déterminer.			

- Décrivez l'illustration accompagnant l'article de *l'Eclair Comtois* du 7 octobre 1905.



- Après lecture des différents articles, que pensez-vous du dessin illustrant le numéro de *l'Eclair Comtois* du 7 octobre 1905 ? L'événement est-il relaté de manière réaliste ?
